

## Déclaration au Comité Technique du 25 novembre

Monsieur le Président,

Il y a près d'un an et demi, vous preniez la tête du Centre des Monuments Nationaux (CMN). Notre établissement sortait alors d'une période extrêmement difficile faite de brutalité, d'autoritarisme et de mépris pour les agents. Aussi, les attentes des personnels étaient à la hauteur de ce qu'ils avaient enduré.

A votre arrivée, la Ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, vous a assigné des directives claires et précises, dans une lettre de mission peu commune dans sa forme et son contenu. Il y est en effet question « d'exemplarité », terme qui revient à de nombreuses reprises pour qualifier l'action qui aurait dû être la votre. Exemplarité en matière culturelle, scientifique, exemplarité dans le fonctionnement des instances représentatives, exemplarité dans le dialogue social... Nous en sommes très loin !

Autant vous le dire tout de suite, les espoirs ont été vite déçus et c'est sans illusion aucune que les personnels ont accueilli votre projet de réorganisation des services du siège. Une réorganisation de plus, nous disent-ils, en fait, la troisième en trois ans. Trois présidents, trois réorganisations; sans compter celles qui ont avorté (cf « déconcentration Vallet ») mais qui ont tout de même provoqué leurs lots d'interrogations, d'inquiétudes, de remises en cause du travail des agents... en un mot, de souffrances. Et oui M. Béval, les présidents passent mais les personnels restent et avec eux toutes les séquelles de ces réorganisations successives pas toujours justifiées, si ce n'est par la seule volonté du président du moment de laisser son « empreinte » dans l'établissement. Vous ne faites pas exception à la règle, surtout si l'on en croit les dernières rumeurs qui vous annoncent déjà sur le départ.

Ceci expliquerait-il la précipitation avec laquelle vous voulez mettre en œuvre votre projet dès le 1er janvier ? Pourquoi refuser obstinément d'accorder un délai supplémentaire à la réflexion et à la négociation alors que les enjeux pour notre établissement sont majeurs ?

Le rapport de l'IGAC de 2011 pointait précisément du doigt l'organisation de 2009 et surtout la manière précipitée dont elle avait été mise en place, comme une des sources du mal-être des personnels et des dysfonctionnements. A votre arrivée, vous étiez partisan de quelques ajustement à la marge puis vous avez affirmé tout le contraire. Aujourd'hui, le projet qui nous est présenté bouleverse totalement l'organisation de l'établissement. Pas une direction du siège qui ne soit pas touchée, y compris celle dont le périmètre n'évolue pas, connaissent des réorganisations internes de grande ampleur. Par ricochet, les équipes des monuments seront également très impactées, car la philosophie qui conduit votre projet est un changement de perspective totale qui chargera définitivement le visage de notre établissement.

L'organisation précédente était sans aucun doute, marquée par une centralisation excessive, il fallait donc rendre une forme d'autonomie aux monuments. Mais le parti que vous prenez est l'extrême inverse, encore que... En réalité il s'agit d'un prétexte pour mettre en place une forme de « déconcentration » qui se fera, non pas dans le cadre d'une organisation régionale, mais au niveau du monument lui même. Il faut donc s'attendre à un transfert d'activités et de missions vers les monuments, sans aucun moyen supplémentaire, au détriment d'un siège qui deviendrait une entité dévolue pour l'essentiel au pilotage et à l'évaluation, avec un principe de subsidiarité qui ne s'appliquera qu'en des domaines restreints (MO notamment). Pour les

personnels, cela va se traduire par un accroissement de la charge de travail et une pression accrue sur les équipes des monuments alors, que les agents du siège connaîtront un appauvrissement de leurs missions et du sens même de leur travail. Très concrètement, la gestion administrative et financière (mandatement), la communication (dont la direction va être supprimée), l'action culturelle, les travaux... seront désormais assurés par les monuments eux-mêmes. Ainsi, comme la CGT l'a toujours affirmé, la réorganisation n'est pas seulement l'affaire des agents du siège, mais concerne bien tous les agents du CMN.

Or, pas une fois, les monuments n'ont été concertés si ce n'est par le biais de certains administrateurs. Depuis quand ces derniers sont-ils les porte-paroles des personnels ? Vous avez toujours refusé d'entendre la voix des agents des monuments. Quant à celle des agents du siège, à peine est-elle arrivée à vos oreilles et si vous l'avez entendue, vous ne l'avez point écoutée ! Si des groupes de travail dits participatifs ont bien été organisés, les compte-rendus ne reflètent ni les débats ni les paroles des agents du siège qui ont tous exprimé le besoin de revoir les processus de travail plutôt qu'une réforme de structures. Votre projet, que nous n'avons découvert qu'en septembre, n'a quasiment pas bougé d'une ligne en dépit de tout le travail des représentants du personnel qui n'ont fait que porter la parole des agents.

Les réunions ont été nombreuses, certes, mais quantité n'a pas gage de qualité. Les conditions de la concertation, pressée par un calendrier trop contraint que vous avez refusé de desserrer, ne nous ont pas permis de débattre dans les meilleures conditions.

Dans le contexte qui est le nôtre aujourd'hui, la réorganisation du CMN aura dû répondre à de grandes ambitions scientifiques et culturelles, or c'est précisément ce qui vous manque. A la veille du centième anniversaire de notre établissement, on ne peut que déplorer la pauvreté de la programmation culturelle issue d'arbitrages que vous avez faits et d'orientations que vous avez prises à l'aune de l'austérité budgétaire. Votre doctrine : il faut faire peu coûteux et peu voyant. Quel dommage, alors qu'il y aurait eu tant à faire en direction de ce que l'on appelle les « non publics » ou les « publics empêchés », alors qu'il y aurait eu tant à faire dans le domaine du champ social, alors qu'il y aurait eu tant à faire pour la démocratisation culturelle. Visiblement vous avez plutôt choisi de privilégier vos « amis » bien pourvus, comme Monsieur François Pinault, dont l'exposition de sa collection privée à la Conciergerie aura coûté la bagatelle de 1,4 millions d'euros soit le quart du budget annuel des manifestations culturelles selon vos propres dires.

A côté de cela, rien pour célébrer le quatre-centenaire d'André Le Nôtre. Rien pour commémorer le centenaire de la loi « Monuments Historiques ». Aucune implication au niveau des entretiens du Patrimoine. Rien sur le centenaire de la Grande Guerre et rien n'est prévu pour fêter le centième anniversaire de notre établissement. Si nous entendons votre volonté de laisser plus d'initiatives aux monuments, il est incompréhensible que ces grands événements dont l'écho est national, ne fasse l'objet d'aucun projet. Alors que le CMN, de par son réseau et son implantation territoriale, est l'opérateur de l'État le plus à même à mettre en œuvre une programmation culturelle en lien avec ces grandes célébrations nationales, vous passez totalement à côté ! Ce n'est pas l'organisation que vous proposez pour le siège avec une DDCP totalement chamboulée, ni avec des budgets constamment revus à la baisse dans les monuments que vous répondrez à ce manque d'ambition culturelle qui ne tient qu'à vous ! Et quelle brillante idée que de supprimer le service des visites-conférences Île-de-France alors qu'il s'agit d'un service dont les métiers sont au cœur des missions de l'établissement, sans parler du sort réservé à ses personnels; aujourd'hui encore ils ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

La suppression de la direction scientifique, enfin, dénote aussi votre manque d'ambition pour le CMN. A moins qu'il ne s'agisse de céder au caprice d'une Directrice de la maîtrise d'ouvrage qui se rêve en 28ème DRAC ! Ou alors il s'agit d'un expédient destiné à pallier au manque de moyens humains de l'actuelle DMO qui a toute les peines à fonctionner. La création d'une grande direction de la conservation par absorption, car c'est ainsi que le vivent les agents, de la Direction Scientifique par la DMO, ne répondra pas aux dysfonctionnements actuels. De plus, une telle structure qui concentrerait un tiers des effectifs du siège et

aurait la main sur la majorité des ressources financières, constituerait un véritable « État dans l'État » ce qui présage de graves difficultés.

Il va sans dire qu'au sein d'une telle structure, la gestion des collections serait totalement noyée dans la masse et passerait au second plan des priorités. Car on ne peut gérer sur le même plan le « contenu » et le « contenant », le monument historique et ses collections. Il s'agit de spécificités, de spécialités tout à fait distinctes comme le prouve la formation et le profil des agents en charge de ces missions au sein de la direction scientifique et de la DMO, même si bien sûr le travail doit se faire en lien. Y-a-t'il pour autant nécessité de tout regrouper en une seule structure ? Assurément non ! C'est l'inverse de l'effet recherché qui risque de se produire.

Certes, le CMN n'est pas un établissement de recherche au sens de la réglementation. Pourtant la recherche participe des missions de services publics de notre établissement que ce soit au niveau de la restauration ou de la conservation des objets comme au niveau de la connaissance des collections et de la production de contenus à l'usage des autres directions et notamment des parcours de visites. Aujourd'hui le CMN a acquis la reconnaissance des grandes institutions culturelles et du Ministère grâce au travail des agents de la Direction Scientifique. Les partenariats prestigieux comme la réussite des grandes opérations, le CMN les doit aussi au travail des agents de la Direction Scientifique.

Renoncer à une direction constituerait un véritable retour en arrière, un « retard d'avenir » comme le dirait notre ami Jack Ralite.

**C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous demandons de renoncer à votre projet de réorganisation. Nous vous demandons d'étendre le moratoire de 6 mois à un an concernant le services des visites conférences Île-de-France. De même, nous vous demandons un moratoire d'un an pour la réorganisation de la direction scientifique.**

Paris, hôtel de Sully, le 25 novembre 2013